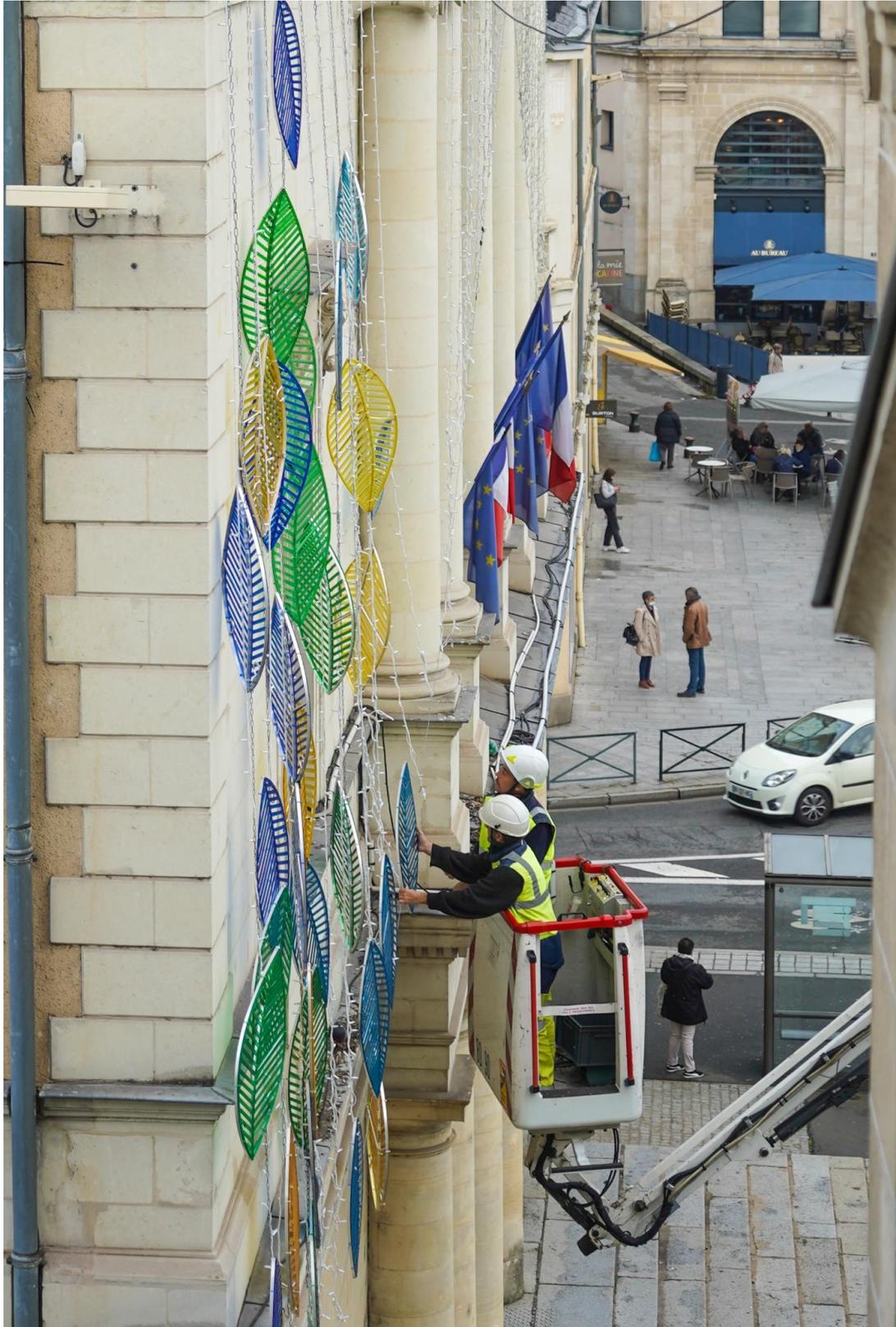


Dossier de presse  
18 octobre 2022

**VERS UN ECLAIRAGE PUBLIC PLUS SOBRE ET EFFICIENT**



En 2021, la Ville de Laval a consommé 2 500 000 KW/h en éclairage public, pour un montant de 420 000 euros.

Depuis 2018, une série de décisions ont déjà permis de réaliser quelque 200 000 € d'économies annuelles : coupures de nuit dans les quartiers périphériques ; variateurs de puissance sur les boulevards ; installations de LEDs avec régulation au cours de la nuit ; enfin adaptations des puissances souscrites auprès du fournisseur d'énergie dans les contrats de fournitures.

La conjoncture économique, avec l'augmentation brutale du coût des énergies, ainsi que les enjeux écologiques imposent aujourd'hui à la Ville d'accélérer cette transition par de nouvelles mesures de sobriété immédiates, mais aussi en réalisant les investissements qui lui permettront d'accomplir un saut technologique décisif.

## **UN PLAN SOBRIÉTÉ EN CINQ TEMPS**

### **1. Début octobre : ajuster la mise en valeur des bâtiments et ouvrages historiques**

Désormais, l'éclairage des monuments prend fin à 22h du dimanche au mercredi, à minuit du jeudi au samedi.

Un plan d'investissement pour des mises en valeur plus sobres est également engagé. Ainsi, dès 2022, 46 000 € sont dédiés à un nouvel éclairage des remparts et de la place du 18-juin, afin de couronner de lumière le monument aux morts qui vient d'être transféré. Cette installation sera beaucoup plus économe que l'existant (la consommation d'électricité sera divisée par deux : elle passera de 1800 W à 900 W), mais aussi plus artistique et propice à l'événementiel. En effet, des gobos permettront de projeter sur les remparts des images en soutien des temps forts auxquels s'associe la collectivité.

Par de telles installations, Laval continue de s'affirmer à la fois comme Ville en transition environnementale et comme Ville des Lumières.

De nouveaux éclairages des Ponts et du Viaduc prolongeront ce mouvement dans les années à venir.

### **2. 17 Octobre – 18 novembre : un nouveau tempo pour l'éclairage public**

Durant un mois, parallèlement à l'installation des Lumières de fin d'année, le service éclairage public va adapter quelque 200 armoires de commandes en fonction de nouveaux horaires : extinction du dimanche au jeudi de 22h30 à 6h30 ; du vendredi au samedi de 23h à 6h30.

Ces horaires ont été choisis pour être cohérents avec les services de bus et pour assurer aux usagers un retour de la très grande majorité des activités ludiques, culturelles ou sportives en bénéficiant de l'éclairage public.

La mesure s'applique dans les « Zones éteintes » (les quartiers résidentiels périphériques) et dans les « Zones 1 candélabre sur 2 » (axes de circulation distribuant les quartiers résidentiels périphériques et abords des collectifs d'habitations).

Ces nouveaux créneaux représentent une coupure de deux heures de plus qu'actuellement : ils devraient permettre d'économiser environ 60 000 € en 2023.

### **3. Décembre : des Lumières économes**

Comme l'an passé, les Illuminations de fin d'année se déploieront dans un périmètre élargi, pour favoriser les déambulations ludiques et l'activité commerciale.

Pour autant, les installations de 2022 réclament 15 % de puissance en moins qu'en 2021. En outre, les Lumières seront concentrées sur les temps festifs. Elles resteront donc en sommeil le matin. Elles seront éteintes à 22h du dimanche au mercredi ; à minuit du jeudi au samedi. Une exception sera faite dans les nuits du 24 et du 31 décembre, où les illuminations se prolongeront jusqu'à 2h00 du matin.

### **4- 1er trimestre 2023 : réduction de l'intensité lumineuse dans les zones en LED**

Aujourd'hui, la Ville comptabilise, en plus de ses 6 671 lampes à sodium (dans les zones éteintes et ½ éteintes), 2 237 lanternes LEDs, principalement concentrées en centre-ville. Un

travail minutieux de relevés photométriques, réalisé en régie, permettra de régler l'éclairage de ces LEDs de manière optimale, avec l'objectif d'ajuster l'intensité lumineuse aux besoins.

## **5- Objectif 2023-2024 : remplacer la totalité des lampes à sodium en LEDs**

La Ville met tout en œuvre pour obtenir un financement qui permettra, dans les deux années à venir, le remplacement total de ses lampes, l'abaissement des puissances au niveau optimal et un système de pilotage des armoires. Avec un mot d'ordre : « éclairer au plus juste ».

Le travail pour définir le bon niveau d'éclairage sera partagé avec le Conseil des piétons puis avec les Lavalloises et les Lavallois en réunion publique, au cours de l'année 2023.

## **L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN SERVICE MUNICIPAL ESSENTIEL ET PERFORMANT**

Trouver le juste éclairage relève d'un subtil jeu d'équilibre pour répondre à des injonctions tantôt concordantes, tantôt paradoxales :

- assurer la sécurité routière et le sentiment de pouvoir déambuler sans inquiétude,
- préserver l'environnement en évitant de produire de l'énergie superflue et de nuire à la biodiversité,
- mettre la ville en valeur et favoriser la convivialité nocturne.

À Laval, ce travail est assuré en régie par une équipe de 10 agents disposant d'une forte technicité, qui leur assure une autonomie complète.

En plus de la maintenance quotidienne de l'éclairage public et des bornes d'alimentation des marchés, de la gestion du parc, du suivi des consommations, de l'adaptation des contrats de fournitures... ce service intervient encore dans deux grandes missions :

### **1. Faciliter et sécuriser les circulations :**

- Depuis cette année, un travail primordial est engagé pour moderniser les contrôleurs de feux (44 carrefours), les adapter aux nouvelles mobilités et fluidifier la circulation.
- La régie met en place des comptages routiers et des radars mobiles d'indicateur de vitesse, très souvent réclamés par les riverains pour apaiser le trafic et/ou pour objectiver la vitesse.

### **2. Accompagner les événements qui animent notre Ville :**

- Le service assure tous les branchements électriques pour les événements festifs.
- Il est aussi de permanence pour assurer l'éclairage du stade Lavallois les soirs de matchs.
- Enfin, il est à pied d'œuvre pour installer les Lumières de Laval, un événement touristique, culturel, commercial et festif sans équivalent pour notre territoire, et un marqueur fort de l'identité de notre Ville.



Contact : Responsable du service M. Fabrice MOLINIER  
Annexe : PLAN – Type d'éclairage public